

Délibération n°DEL-20-0896

**Toulouse - Quartier Albi - Rostand - Aménagement des espaces publics : approbation des modalités de concertation**

L'an deux mille vingt le jeudi dix-sept décembre à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Concorde - Centre de Congrès Pierre Baudis - Toulouse.

**Participants**

Afférents au Conseil :	133
Présents :	107
Procurations :	25
Date de convocation :	11 décembre 2020

**Présents**

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Blagnac	M. Pascal BOUREAU, M. Joseph CARLES, Mme Bernadette GUERY, M. Jean-Michel MAZARDO, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Fabien JOUVE, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN
Cugnaux	M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES, Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhny DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Christine ESCOULAN,

	Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, M. Maxime LE TEXIER, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Odile MAURIN, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Nina OCHOA, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, M. François PIQUEMAL, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	M. Romain VAILLANT

### **Conseillers ayant donné pouvoir**

	Pouvoir à
M. Gérard ANDRE	Karine TRAVAIL-MICHELET
M. Patrice RODRIGUES	Pascal BOUREAU
M. Philippe PLANTADE	Christian ANDRE
Mme Béatrice URSULE	Grégoire CARNEIRO
M. Patrick JIMENA	Hélène MAGDO
M. Alain TOPPAN	Dalila COUSIN
Mme Ana FAURE	Isabelle HARDY
M. Albert SANCHEZ	Thomas KARMANN
M. Thierry DUHAMEL	Alain ALENCON
M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Patrick DELPECH
Mme Véronique DOITTAU	Patrick BERGOUIGNOUX
M. Jacques SEBI	Vincent GIBERT
Mme Camille POUPONNEAU	Arnaud SIMION
M. Alain SUSIGAN	Robert MEDINA
M. Bruno ESPIC	Michel ROUGE
Mme Céline MORETTO	Dominique FOUCHIER
M. Thierry FOURCASSIER	Jean-Pierre GASC
M. Serge JOP	Dominique FAURE
M. Jean-Paul BOUCHE	Daniel ROUGE
M. Aymeric DEHEURLES	Marc PERE
M. Djillali LAHIANI	Gnadang OUSMANE
Mme Brigitte MICOULEAU	Jean-Luc MOUDENC
Mme Nicole YARDENI	Francis GRASS
Mme Agnès BENOIT-LUTMAN	Romain VAILLANT

### **Conseillers excusés**

Pibrac	M. Honoré NOUVEL
--------	------------------

**Délibération n° DEL-20-0896****Toulouse - Quartier Albi - Rostand - Aménagement des espaces publics : approbation des modalités de concertation****Exposé**

Le quartier Albi Rostand est situé au nord de Toulouse, entre les échangeurs 13 et 14 du périphérique, le Bouvard Netwiller, le Bouvevard Urbain Nord et la route d'Albi.

Ce secteur de 37 ha est identifié pour accueillir du développement urbain tel que définit dans l'OAP Paléficat/Albi/Rostand au PLUi-H couvrant ce secteur approuvé par délibération du Conseil de la Métropole d'avril 2018, et fait l'objet d'une forte pression foncière.

Ce fort potentiel de renouvellement urbain n'est pas en adéquation avec les équipements actuellement présents sur le site, en infrastructures notamment (potentiel maximum sur foncier mutable de 2293 logements, soit x 3,5 par rapport à l'existant).

Le développement de ce quartier est encadré dans le PLUiH de Toulouse Métropole approuvé par délibération du Conseil de Métropole d'avril 2018 par le biais de l'OAP Paléficat/Albi/Rostand (Orientation d'aménagement et de programmation).

L'orientation d'aménagement de ce quartier prévoit notamment :

- le développement d'un pôle d'activité économique autour de la rocade ;
- la mise en place d'un maillage viaire complet qui favorisera l'accès aux équipements et aux activités économiques et préservera les voiries existantes ;
- la création d'un maillage fin de modes doux comme vecteur entre des espaces de nature partagés.

Ainsi, afin d'accompagner le développement urbain déjà en cours sur ce quartier, il convient de bien encadrer et d'accompagner la création d'un maillage viaire et mode doux complémentaire à ceux existants, et du réseau technique adapté associé tout en préservant et renforçant la composante paysagère de ce quartier.

Dans ce cadre, Toulouse Métropole a lancé en 2020 une phase d'études préliminaires sur les besoins en infrastructures de ce quartier, intégrant notamment un volet déplacement/circulation/stationnement, un volet paysage ainsi qu'un volet hydraulique.

Ces Etudes Préliminaires ont pour objectif final de définir le programme, le phasage et les estimations prévisionnelles pour l'aménagement des espaces publics du quartier Albi Rostand à Toulouse.

Plus concrètement, ces études préliminaires doivent permettre de définir le parti d'aménagement (schéma de circulation, profil en travers types, aménagements paysagers, ...), après analyses multicritères visant à atteindre un développement durable, en cohérence avec les contraintes actuelles de la zone d'étude et avec les objectifs de développement urbain.

Conformément aux prescriptions des articles L 103-2 et R 103-1 du code de l'urbanisme, il y a lieu, sur la base de ces études préliminaires, d'engager la concertation. Toulouse Métropole en tant que Maître d'Ouvrage de l'opération, est responsable de la concertation dont elle fixe les modalités.

Les objectifs fixés de la concertation sont les suivants :

- présenter et informer au public sur la base des études préliminaires,
- recueillir l'avis du public sur les principes d'aménagement envisagés.

La concertation doit associer, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales, acteurs économiques du secteur et autres personnes concernées par le projet.

Pendant cette étape de concertation, un dispositif d'information et de participation sera mis à disposition du public du 1<sup>er</sup> février 2021 au 5 mars 2021.

Les modalités de ce dispositif sont les suivantes :

- Parution d'un avis dans la presse et sur le site internet de Toulouse Métropole,
- Mise à disposition au public d'un dossier de concertation, au siège de Toulouse Métropole, à la mairie de quartier de Borderouge et à la mairie de quartier de Croix Daurade. Ce dossier sera accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations,
- Organisation de deux permanences en mairie de quartier (si le contexte sanitaire permet leur tenue dans des conditions sanitaires satisfaisantes),
- Mise en ligne des informations relatives au projet sur le site Internet de Toulouse Métropole,
- Tout autre moyen que le Président de Toulouse Métropole jugera utile au bon déroulement de la concertation.

## Décision

---

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Voirie du 3 décembre 2020,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

D'ouvrir la concertation et d'approuver la mise à disposition du public d'un dispositif d'information et de participation sur le projet d'aménagement des espaces publics du quartier Albi - Rostand à Toulouse du 1<sup>er</sup> février 2021 au 5 mars 2021.

### Article 2

De retenir les modalités de concertation suivantes :

- parution d'un avis dans la presse et sur le site internet de Toulouse Métropole ;
- mise à disposition au public d'un dossier de concertation, au siège de Toulouse Métropole, à la mairie de quartier de Borderouge et à la mairie de quartier de Croix Daurade. Ce dossier sera accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations ;
- organisation de deux permanences en mairie de quartier (si le contexte sanitaire permet leur tenue dans des conditions sanitaires satisfaisantes) ;

- mise en ligne des informations relatives au projet sur le site Internet de Toulouse Métropole ;
- tout autre moyen que le Président de Toulouse Métropole jugera utile au bon déroulement de la concertation.

**Article 3**

D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes en relation avec la concertation

**Résultat du vote :**

Pour	132
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 22/12/2020

Reçue à la Préfecture le 22/12/2020

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC



# Aménagement des espaces publics Quartier ALBI- ROSTAND - Toulouse

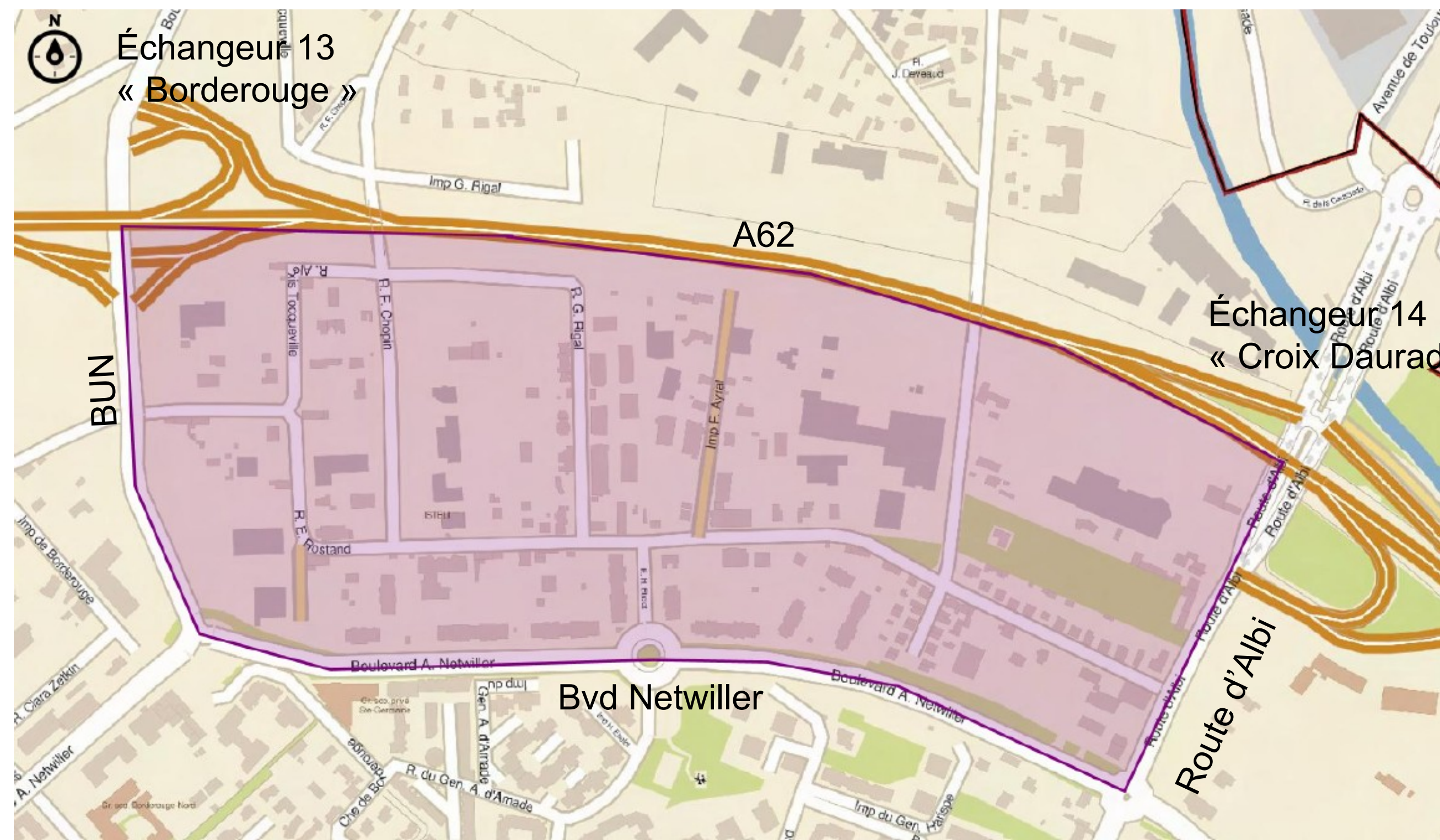



## SECTEUR

### Secteur Nord

#### Quartier 3.3

– Trois-Cocus – **Borderouge** – Croix-Daurade – **Paléficat** – Grand-Selve



 Périmètre d'études



en grand !